



SNCU
Paris, le 12 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'heure de vérité pour les réseaux de chaleur

Les réseaux de chaleur, qui ont livré en 2016 plus de 53% de chaleur renouvelable et de récupération à des millions de logements, sont un des leviers essentiels de la transition énergétique. Ils font toutefois aujourd'hui face à plusieurs menaces qui limitent leur dynamique de développement et remettent en cause l'atteinte des objectifs climatiques de la France (32% d'énergies renouvelables en 2030 et multiplication par 5 de la chaleur renouvelable livrée par réseau).

En premier lieu, ils sont pénalisés par des dispositifs de soutien largement sous-dimensionnés. Avec à peine 200 millions d'euros, contre plus de 5 milliards pour les dispositifs de soutien à l'électricité renouvelable, alors que la chaleur est le principal usage de l'énergie en France et que l'électricité ne représente que 28% de l'utilisation énergétique. Le Fonds chaleur ne donne pas aujourd'hui suffisamment d'attractivité aux réseaux de chaleur face aux autres modes de chauffage. Cette situation, qui se dégrade avec la baisse du prix des énergies fossiles, conduit parfois des bâtiments qui avaient prévu de se raccorder à un réseau de chaleur à privilégier une autre solution, pénalisant l'équilibre économique du réseau au détriment de l'ensemble des usagers. La dynamique de développement des réseaux de chaleur est également en train de s'essouffler, alors que le nombre de projets devrait augmenter très rapidement pour espérer atteindre les objectifs de la France. Le Fonds chaleur est pourtant revu à la baisse pour 2018 et ses modalités d'attribution sont rendues moins favorables au réseau, avec notamment le remplacement de financements définitifs par des avances remboursables à terme par les gestionnaires de réseaux.

Ils sont également désavantagés par le dispositif actuel de facturation. En effet, alors que les frais d'un réseau de chaleur intègrent également les coûts liés aux équipements et à l'exploitation, ceux-ci ne sont pas répercutés dans la facture énergétique d'un ménage se chauffant au gaz naturel. Ainsi, en tenant compte de ces facteurs, les réseaux de chaleur parviennent malgré tout à rester compétitifs avec un coût global de 1150 € en moyenne contre 1195 € pour le gaz naturel.

Ils souffrent enfin d'un déficit de notoriété, et sont peu mis en avant parmi les outils de la transition énergétique, voire le sont pour de mauvaises raisons, comme cela a pu être le cas dans l'enquête publiée par la CLCV cet automne. Bien que les structures signataires partagent certaines inquiétudes exprimées par cette enquête sur le financement des réseaux, elles contestent certains des chiffres utilisés et regrettent l'amalgame qui est fait sur l'ensemble du

secteur. L'enquête met en effet en avant des difficultés, parfois bien réelles localement, mais ne dit rien de l'immense majorité des réseaux qui ont pu se développer comme prévu. Cela témoigne encore de la nécessité de mettre en avant les réseaux de chaleur vertueux, qui utilisent une majorité de chaleur renouvelable et de récupération, qui sont compétitifs par rapport aux autres modes de chauffage et qui ont mis en place une structure de dialogue avec les usagers, à l'image des 70 réseaux récompensés par le label éco-réseau délivré par AMORCE.

Face à cette situation, les collectivités et les professionnels du secteur préconisent :

- **le doublement du Fonds chaleur auquel s'est engagé le Président de la République, pour redonner davantage de compétitivité aux réseaux vertueux ;**
- **la mise en œuvre de modalités de soutien adaptées, à la hauteur des objectifs et garantissant la continuité de l'action publique ;**
- **une révision en profondeur des modes de facturations, pour que les usagers et consommateurs des différents modes de chauffage puissent avoir une idée réelle des différences de coûts ;**
- **la mise au point d'une charte de bonne gouvernance des réseaux, qui sera proposée dès 2018 par les structures signataires de ce communiqué ;**
- **une promotion massive des réseaux vertueux, notamment en utilisant le kit de communication écoréseau de chaleur mis au point par AMORCE**

Contacts presse

Julien BARITAUX - Chargé de mission Relations Publiques

18 rue Gabriel Péri, 69100 Villeurbanne

Tél : 04 72 74 93 83 - Courriel : jbaritaux@amorce.asso.fr - Site internet : www.amorce.asso.fr

Séverine BATY – Responsable communication

28 rue de la Pépinière, 75008 Paris

Tél : 01 44 70 63 96/06 81 34 80 20 – Courriel : sbaty@fedene.fr – Site internet : www.fedene.fr

A propos d'AMORCE

Rassemblant plus de 880 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques Energie-Climat des territoires (maîtrise de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique, production d'énergie décentralisée, distribution d'énergie, planification) et de gestion territoriale des déchets (prévention, collecte, valorisation, traitement des déchets).

A propos du SNCU - Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine

Le SNCU, membre de la FEDENE, est un syndicat professionnel qui regroupe les gestionnaires publics ou privés de réseaux de chaleur et de froid. Ses adhérents, au nombre de 60, ont en charge plus de 90 % de l'activité du secteur. Le SNCU œuvre quotidiennement, en lien avec ses partenaires français et européens, au développement des réseaux de chaleur et de froid vertueux. Il mène depuis les années 1980 des enquêtes nationales annuelles qui représentent la seule source d'informations techniques du secteur. Ces données contribuent à la promotion des réseaux de chaleur et de froid et mettent en avant leur rôle majeur dans la transition énergétique : en 2016, les énergies renouvelables et de récupération couvrent 53 % de leur mix énergétique.